

3^{ème} Charte du Parc naturel urbain de Strasbourg
pour les années 2025 à 2029
Version martyre 1

Sommaire

Préambule	2
Les raisons d’être du PNU	3
De Charte en Charte	3
Périmètre et cartes	3
Valeurs	3
Les acteurs du PNU	4
Quatre grandes orientations	4
<i>Trouver un équilibre entre le développement de la ville et la préservation du patrimoine naturel, bâti et culturel</i>	5
<i>Agir pour plus de convivialité et de solidarité</i>	6
<i>Faire connaître le PNU à tous, son territoire, ses richesses, son histoire</i>	7
<i>Soutenir les initiatives citoyennes et les solutions entrepreneuriales répondant aux enjeux de la transition écologique</i>	8
La méthode PNU : définir, caractériser les projets dans le Parc naturel urbain	9
Moyens	10
Gouvernance	10
Lexique / Références	10

Préambule

Ne vous fiez pas à son nom, le Parc naturel de Strasbourg est bien plus qu'un espace vert de proximité et c'est ce qu'entend réaffirmer cette 3^{ème} Charte pour les années 2025 à 2029 !

Car si tout part bien des espaces naturels exceptionnels de sept quartiers de Strasbourg, de leur beauté et de leurs fragilités, ce parc-ci n'a ni barrières ni limites absolues traçables sur le cadastre, il n'est ni une norme, ni une marque déposée.

Projet de développement durable d'un territoire porté par ses habitants et les forces vives des quartiers, il s'apparente à un Parc naturel régional, mais en milieu urbain. Il préserve, sauvegarde et valorise ainsi un territoire tout entier avec des lieux de qualité qui font respirer Strasbourg.

Fort de 15 années de réflexions partagées, le PNU de Strasbourg est d'abord le fruit d'une histoire humaine construite par le travail collectif d'habitants, de partenaires socio-économiques, de services de la Ville et d'élus, qui ont essayé de – et souvent réussi à ! - créer dans les quartiers concernés une qualité de dialogue toute particulière au service des projets de territoire.

Aujourd'hui, le PNU - à travers la force de son collectif, ses moyens humains et financiers - accompagne des dynamiques qui s'intéressent aussi bien aux thématiques sociales, éducatives, de solidarité et de transition énergétique que de culture, entre autres. Qui plus est, il se veut aiguillon de l'innovation et territoire d'expérimentation en ces domaines.

Le constat a été renouvelé en cette année 2024 de bilan du PNU : notre besoin de nature, et particulièrement de nature « sauvage », au cœur même de la Ville est une soif vitale, tout comme notre besoin de nous relier à l'histoire de nos quartiers et de créer des liens forts et solidaires entre nous.

Pour répondre à cette soif, cette Charte propose [4] grandes **orientations** et des pistes de chantiers à porter collectivement, en laissant place à l'imprévu, l'audace et la créativité venues du terrain.

Et pour que chacun, autant que possible, ait une voix dans les projets qui touchent à son quotidien, la 3^{ème} Charte réaffirme la **méthodologie** spécifique du PNU basée sur la confiance dans l'intelligence collective. Elle ouvre également un chantier pour une **gouvernance** renouvelée en faisant une meilleure place aux publics peu représentés, jeunes et précaires en particulier, et en cherchant à donner une voix au vivant non-humain dans ses décisions.

Ce qu'affirme cette 3^{ème} Charte - en axant les pages qui suivent sur la méthode de travail et sur ses quatre grandes orientations très ouvertes - c'est que le Parc naturel urbain de Strasbourg est avant tout une philosophie de développement d'une Ville-Nature, au service de la population. Il s'affirme comme outil démocratique fait pour décloisonner le travail entre les acteurs du territoire, avec pour ambition finale de devenir un vrai levier social pour les quartiers et la réappropriation de l'action publique par les citoyens.

Les raisons d'être du PNU

- Renforcement de l'identité des quartiers par la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales exceptionnelles trop souvent méconnues (nature, culture, activités)
- Dynamisation de ces faubourgs très résidentiels pour y ajouter de la vie et du lien social, et stimuler les activités économiques
- Préservation et valorisation des espaces ouverts des quartiers pour faire respirer Strasbourg

De Charte en Charte

La 3^{ème} Charte du PNU pour 2025-2029 se situe dans le prolongement de 15 ans d'actions encadré par deux chartes successives co-construites :

- 1^{ère} Charte pour 2013-2016 sur ILL BRUCHE (Koenigshoffen Montagne verte Elsau)
- 2^{ème} Charte pour 2019-2023 sur ILL BRUCHE et ILL RHIN (Conseil des XV, Cité de l'III, Robertsau, Wacken)

La 3^{ème} Charte s'appuie sur un bilan de la période 2019 -2023 (enquête et fiches bilans de projets) et sur une série de rendez-vous de travail collaboratif entre acteurs des quartiers, services de la Ville et élus, pour co-construire le présent document.

>> *Lien vers fiches – bilans et CR des enquêtes*

(+L'inspiration et le cousinage des PNR)

Périmètre et cartes

Le Parc naturel urbain concerne deux espaces – ILL BRUCHE et ILL RHIN - à la périphérie de Strasbourg et aux caractéristiques géomorphologiques* communes marquées par une richesse patrimoniale exceptionnelle venant de la forte présence des cours d'eau et de la végétation qui l'accompagne. Le PNU n'est pas un cadre réglementaire et ses limites géographiques peuvent évoluer.

Ces deux territoires du PNU ILL BRUCHE et ILL RHIN sont connectés par la Ceinture Verte de Strasbourg.

Carte du PNU ILL BRUCHE avec quelques extensions : intégration de tout le quartier de la Montagne Verte (vers Lingolsheim), et du secteur entre la rue des Capucins et le Rte des Romains à Koenigshoffen

Carte du PNU ILL RHIN sur le Conseil des XV, La Robertsau, la Cité de l'III et le Wacken-Tivoli

Valeurs (Quels sont les grands principes éthiques de la démarche ?)

(Rappel des 6 valeurs actuellement privilégiées dans les échanges - Choix à finaliser collectivement)

- **Convivialité** : définition
- **Partage** : définition + notion de transmission
- **Respect** : définition, notamment le respect mutuel dans le dialogue entre acteurs + notion de soin
- **Intérêt général** : définition

Les acteurs du PNU

La dynamique du PNU est ouverte à **toutes et tous**, sur le mode du volontariat. Par la richesse de leur contribution constructive, leur engagement pour l'intérêt général sur ces territoires, ils deviennent des « acteurs du PNU » à part entière. Leur engagement facilite la transformation concrète des quartiers. Certains partenaires associatifs ou autres organismes jouent un rôle clé et particulièrement important dans cette mobilisation collective des acteurs locaux.

Chaque acteur du Parc naturel urbain est invité à s'engager moralement pour faire advenir et progresser les orientations définies collectivement.

Modalités d'engagement à déterminer (signature ? ...)

Une diversité d'acteurs engagés pour faire vivre la Charte 2025-2029

Particuliers : habitants des quartiers concernés, jardiniers

Associations : associations de résidents, sportives, environnementales, sociales, artistiques, culturelles, qu'elles soient locales ou s'intéressant à un territoire plus vaste...

Acteurs de l'éducation et de l'enseignement : petite enfance, école, collège et lycée, université

Acteurs de l'éducation populaire, à la nature et à l'environnement : Centres socio culturel, Centre d'initiation à la nature et à l'environnement, Fédérations ...

Professionnels ou acteurs socioéconomiques: entrepreneurs, commerçants, professions libérales, agriculteurs, tiers-lieux, incubateurs de projets...

Acteurs de l'aménagement du territoire : bailleurs, sociaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, gestionnaires d'espace, services de l'Eurométropole de Strasbourg, organismes de conseil, Chambres consulaires...

Visiteurs ou usagers occasionnels : habitants d'un autre quartier, d'une autre commune

Maire de Strasbourg

Quatre grandes orientations

Trouver un équilibre entre le développement de la ville et la préservation du patrimoine naturel, bâti et culturel	Agir pour plus de convivialité et de solidarité	Faire connaître le PNU à tous, son territoire, ses richesses, son histoire	Soutenir les initiatives citoyennes et les solutions entrepreneuriales répondant aux enjeux de la transition écologique
--	---	--	---

Ces quatre grandes orientations dessinent le cap du PNU pour les années à venir. Elles sont accompagnées d'une série d'objectifs opérationnels et d'exemples inspirants qui sont autant d'expériences déjà menées que de pistes ou de chantiers ouverts à qui veut s'en saisir, à porter en mode collectif.

Voir pages suivantes !

Trouver un équilibre entre le développement de la ville et la préservation du patrimoine naturel, bâti et culturel

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES – CLÉS QUI FONT L'IDENTITÉ DES QUARTIERS

Par exemple :

- Les espaces de nature (berges, plans d'eau, cours d'eau, confluences, espaces ouverts, agricoles)
- Les limites, les lisières entre habitat et espace agricole ou entre habitat et zone naturelle
- Les friches industrielles à valeur patrimoniale tels que les sites Gruber, Lana...
- Dans les projets d'aménagement, privilégier des circulations cyclistes compatibles avec les besoins des piétons, de la nature et de la préservation des paysages.
- Relier les grands parcs entre eux par des accès confortables et verts pour les modes de déplacement actifs.
- Mieux articuler les deux secteurs du PNU par la Ceinture verte

REPÉRER ET PROTÉGER LES ESPACES DE NATURE POUR FAVORISER LA NATURE SAUVAGE, LA FAUNE ET LA FLORE

Par exemple :

- Identifier les espaces naturels à protéger et les inscrire au Plan local d'urbanisme
- Éviter d'aménager certains espaces pour préserver la faune et la flore, et maintenir des îlots sauvages
- Laisser se former des cheminements spontanés comme aux Jardins de Saint Gall
- Éviter l'artificialisation des sols
- Prendre en compte la connaissance de la vie des sols et la préserver

RESTAURER CERTAINS ESPACES DE NATURE

Par exemple :

- Réduire les pollutions, les nuisances et les déchets, à l'instar de la dépollution réalisée au Bois du Kupferhammer
- Restaurer des milieux naturels dégradés, à l'instar de la restauration du Muhlbach de Koenigshoffen en 2023

CONSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL

Par exemple :

- Classement de certains bâtiments au titre des Monuments historiques et en tant que patrimoine protégé au Plan local d'urbanisme, comme fait pour le Wasserzoll et l'Église St Arbogast
- Réflexion sur la manière d'identifier visuellement les patrimoines importants du PNU
- Partage du patrimoine immatériel multiculturel présent dans les quartiers, comme l'histoire de la chanson Hans im Schnokeloch, la fête de la Saint Fiacre des maraichers de la Robertsau et leur symbole du Laüch, les histoires des guinguettes et clubs nautiques de la Montagne Verte, la reprise de la Fête catalane du Calçot...

POURSUIVRE UNE APPROCHE SPECIFIQUE DE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS

Par exemple :

- Contribuer à la mise en œuvre du Projet de territoire de la Montagne Verte et soutenir l'émergence d'autres projets de territoire de quartier co-construits
- Créer des espaces de dialogue sur les projets d'urbanisme entre citoyens, promoteurs et collectivité.
- Exercer une vigilance sur l'évolution du Plan local d'urbanisme au regard de l'esprit du PNU, et des difficultés des territoires notamment en terme de densité de trafic.
- Créer une OAP (Orientation d'Aménagement et de programmation) Ill Rhin et mettre à jour l'OAP Ill Bruche du PLU
- *(Si techniquement valide)* Proposer une gestion différenciée voire une suppression de la publicité sur l'espace public du PNU

Agir pour plus de convivialité et de solidarité

ORGANISER ET SOUTENIR DES ÉVÈNEMENTS PROPICES AU LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITÉ

Par exemple :

- Fête annuelle du PNU, autres fêtes, grands pique-niques, déambulations de découverte, déambulation musicale
- Chantiers collectifs (végétalisation, œuvre collectives...)

SOUTENIR ET INITIER DES LIEUX ET AMENAGEMENTS PROPICES À LA RENCONTRE

Par exemple :

- Développer des sites de jeux de plein air originaux / naturels et pour tous, enfants et adultes. A l'instar de ceux, réalisés ou en cours, des Folies végétales du Muhlbach ou du Parc des Émotions
- Soutenir des lieux de rencontre tels que cafés, salons de thé ouverts à toutes et tous
- Favoriser une vie commerçante accueillante et confortable pour les usagers par une action sur l'aménagement urbain à proximité

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LE CONFORT DE CERTAINS ESPACES VERTS

Par exemple :

- Développement des bancs, points d'eau, poubelles, toilettes dans une notion de « parcours de confiance » permettant aux personnes plus fragiles de mieux profiter des espaces du PNU, et le faire connaître

AMÉLIORER LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Par exemple :

- Contribuer à la résolution des conflits d'usages dans l'espace public
- À la fois à améliorer et canaliser la place des chiens
- Permettre que certains lotissements de jardins familiaux s'ouvrent plus à des traversées piétonnes

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION ACCESSIBLE, SAINE ET LOCALE

Par exemple :

- Production maraichère locale (Ex : Ill des Terres nouvelles, Les Poires secouées, Jardins et vergers partagés, formations au jardinage, zone d'activité agricole Mélanie)
- Actions autour de la solidarité alimentaire (Ex : Mutuelle de l'alimentation à l'échelle locale, achats groupés...)

SOUTENIR DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ, DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET DE CIVISME

Par exemple :

- Valoriser et soutenir les réseaux d'entraide entre habitants ou entre associations : transport à la demande, bus associatif de quartier, livraisons à domicile, lutte contre la solitude...
- Nettoyage collectifs...
- Encourager des événements « zéro déchets » sur le territoire

Faire connaître le PNU à tous, son territoire, ses richesses, son histoire

FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET SON PATRIMOINE REMARQUABLE, NATUREL, BÂTI, CULTUREL

Par exemple :

- S'appuyer sur la Fête du PNU, les Journées du Patrimoine, et un programme régulier de visites,
- Développer
 - o Des outils pédagogiques et/ou ludiques, à l'instar du sentier « Bébés en forêt », de plaquettes de découverte de l'histoire des quartiers, de sites historiques importants
 - o Des actions d'éducation à l'environnement (biodiversité, trames verte, bleue, noire, brune)
 - o Des rendez-vous d'observation de la nature de proximité (écoute chants d'oiseaux etc.)
- Création d'un collectif de guides bénévoles de quartier où des citoyens spécialistes pourraient transmettre leur savoir sur la nature et l'histoire de la ville.

DÉVELOPPER LES LIEUX VITRINES DU PNU

Par exemple

- Activer un accueil du public à la Maison du PNU de la Tour du Schloessel (permanence ou ...),
- Lancer un accueil du public dans le secteur Ill Rhin : permanence « volante » ou lieu identifié?
- Mettre en valeur les lieux des grands partenaires du PNU, par un signe de reconnaissance sur ou dans les bâtiments.

COMMUNIQUER ET INFORMER SUR CE QU'EST LE PNU, SUR LES ACTIONS RÉALISÉES OU À VENIR

Par exemple :

- Développer la médiation dans les espaces du PNU : panneaux, visites audio, signalétique spécifique sur le patrimoine naturel et culturel
- Veiller à la visibilité de l'action du PNU dans les projets qu'il soutient
- Imaginer un ou plusieurs slogan(s) pour le PNU
- Lancer un Label PNU (*pour les signataires de la Charte ? Pour le Patrimoine bâti ? Pour toute action « PNU compatible » ?*)

RENFORCER LA DIVERSITÉ DES « USAGERS » DU PNU

Par exemple :

- Agir pour faire connaître le PNU aux jeunes (supports adaptés, offre de visite spécifique...)
- Agir pour permettre aux quartiers populaires de s'approprier davantage les espaces et les dynamiques du PNU en concertation avec / à travers les acteurs de l'éducation populaire et du social

RACONTER LA DEMARCHE PARTICIPATIVE DU PNU

Par exemple :

- Communiquer sur les valeurs du PNU, la Charte, la méthode de co-construction qui font son identité
- Retracer les expériences d'engagement citoyen au travers des différents projets menés (retours d'expériences, fiches bilans régulières, témoignages)

SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES QUI FONT RAYONNER LES QUARTIERS ET RENFORCENT LEUR IDENTITÉ

Par exemple :

- Développer des lieux et des actions culturelles, favorables à la rencontre (Ex : Le four à Pain de la Cité de l'III)
- Résidence d'artistes (ex : à la Robertsau/2024-25, à la Montagne Verte 2024-202X)
- Installations d'œuvres dans l'espace public (Exemples déjà présents sur le territoire : Abri de Rouille de Pierre Gaucher, Village des Utopies avec Fredj Cohen, Œuvres du CEAAC notamment à Pourtalès et d'Apollonia : Equilibre d'EL Paro, Parcours Vital, œuvres du tram B d'Armadjani en 2001 : Gazebo, passerelle Simmel...)

Soutenir les initiatives citoyennes
et les solutions entrepreneuriales
répondant aux enjeux de la transition écologique

FAVORISER / SOUTENIR UNE AGRICULTURE URBAINE DE PROXIMITÉ

Par exemple :

- Maraîchage, jardins partagés, formation au jardinage...
- Soutenir la mutation de terres vers des cultures en circuit court comme pour sur la Zone d'activité agricole « Mélanie » de La Robertsau
- Introduction de troupeaux d'éco-pâturage pour l'entretien d'espaces verts en ville
- Initiatives autour de temps fort sur les récoltes, le troc de plants, les plantations

SOUTENIR LES INITIATIVES POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Par exemple :

- Réemploi des matériaux de chantier
- Seconde- main et réparation : recyclerie, repair – café

SOUTENIR LES PROJETS SUR LES QUESTIONS D'ÉNERGIE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Par exemple :

- Par le biais de conférences rencontres, créations culturelles et artistiques, d'informations sur les risques naturels, notamment les inondations
- Développement et adaptation des plantations aux nouvelles conditions climatiques
- Projets sur l'énergie : mutualisation d'équipement ou de travaux entre voisins
- Solutions de déplacement alternatives à la voiture individuelle : vélo cargo partagé ou en prêt, faciliter la réparation de vélo, aide pour l'usage des transports en commun...
- Construction-rénovation de bâtiments en basse consommation et matériaux biosourcés

La méthode PNU : définir, caractériser les projets dans le Parc naturel urbain

LA METHODE PNU, C'EST, DE MANIÈRE GÉNÉRALE

- **Une pratique de « travail associé »** recherchant le plus tôt possible un alignement des volontés entre les quatre familles d'acteurs :
 - o Habitants citoyens
 - o Bénévoles-représentants d'une association ou d'un organisme
 - o Agents des services de la Ville
 - o Elus de la Ville
- Une conduite des projets la plus participative possible visant la co-construction, et la maîtrise d'ouvrage citoyenne*
(* la décision revient aux citoyens, avec l'expertise technique de la Ville dans un cadre de travail garanti par les élus)
- Une place pour chacun, chaque personne est reconnue pour ce qu'elle est, elle est légitime pour s'exprimer
- Oser l'expérimentation !
- Une diversité de projets, sur leurs objectifs, leurs montants, leur durée : éphémères ou pérennes
- Des animations pédagogiques, formatrices, porteuses de sens et stimulantes pour les participants
- Des interventions, privilégiant le « dehors », le ludique, l'art et la culture
- **Une boîte à outils :**
 - o Des outils juridiques à mobiliser : conventions de chantiers participatifs, par exemple
 - o Des références à travers les projets déjà menés
 - o Des dispositifs de la Ville mobilisables (Budget participatif, Strasbourg ça pousse, Appels à projet Contrat de Ville - Éducation à l'Environnement, Plan bancs...)
 - o Un temps fort annuel collectif : la Fête du PNU réalisée par les acteurs et coordonnée par la Ville pour la communication

DÉROULEMENT D'UN PROJET PNU

L'IDEE INITIALE

L'idée émerge du territoire

- Les habitants sont le plus possible à la genèse de l'idée
- Les « partenaires du PNU » stimulent et accompagnent les idées de ceux qui ne parlent pas ou n'osent pas s'exprimer
- Nourrie d'un sentiment d'appartenance, de la fierté d'être de là, l'idée met en adéquation le territoire (marqueur identitaire), et les besoins (besoin social, désir de mieux être, de mieux vivre son quartier, de protéger des ressources). Elle peut être déclenchée par le besoin de reconnexion à la nature ou par des opportunités, notamment celles qui prévoient des transformations de l'espace, ou encore par la mobilisation contre un projet (artificialisation des sols, risque de destruction de patrimoine...)

L'idée s'adapte au territoire

- Les porteurs d'idée recueillent suffisamment d'informations et de connaissances sur leur territoire, sur la manière dont il est déjà géré pour que l'idée se développe en cohérence, en complément avec ce qui s'y passe déjà

L'idée s'enrichit

- Des rencontres avec les acteurs du PNU, permettent d'échanger sur l'idée, pour mieux défricher où elle mène, et quels sont les chemins possibles
- Les porteurs vérifient que l'idée est partagée par les quatre familles d'acteurs. Ils mobilisent autour d'elle tous les acteurs possibles, ceux du quartier, et plus largement encore. Les acteurs partenaires stimulent aussi cette mobilisation dans la durée

DEFINITION ET LANCEMENT DU PROJET ISSU DE L'IDEE

- Il s'agit de collaborer au sein du territoire concerné et de co-construire la vision et la méthodologie du projet (débat, *points de vue*, consensus, adhésion) : On monte un groupe de travail ? Avec qui ? Comment on va chercher les personnes concernées et échanger avec les publics, les riverains ?
- On pense à faire vivre le territoire et pas seulement à le transformer et à l'aménager
- Le porteur cherche à être accompagné et soutenu avec des ressources, des moyens, il explore les dispositifs existants (Budget participatif, Strasbourg ça pousse, jardin partagé, incubation...)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- S'appuyer sur « des défricheurs » qui savent embarquer d'autres personnes avec eux
- Expérimenter des méthodes nouvelles de mise en œuvre et challenger l'administration
- Poursuivre la co-construction selon les besoins et le rythme du projet et intégrer des chantiers participatifs, des visites qui mobilisent dans la durée
- Soigner les aspects « neutralité carbone » et le respect de la nature, du vivant
- L'expérimentation nécessite d'accepter aussi un droit à l'erreur

GESTION

- La gestion du projet est à anticiper dès le départ, notamment avec les services gestionnaires de la Ville-EMS, s'ils sont concernés
- Faire réellement le suivi du projet et de son devenir dans le temps, accompagner son appropriation par les utilisateurs,
- Viser une longue durée ou anticiper le côté éphémère du projet

TRANSMISSION - CAPITALISATION

- Partager les expériences, raconter les projets et comment ils ont été reçus par les habitants, restituer les résultats, célébrer les réalisations
- Évaluer chaque projet, transmettre ce qui est intéressant à répliquer et tirer les leçons de ce qui n'a pas fonctionné,
- Le PNU assure le suivi des engagements dans le temps
- Rester attentif aux résultats qui peuvent engendrer un nouveau projet (effet « boule de neige »)

Moyens (Sur quelles ressources pouvons-nous nous appuyer ?)

Personnel mission PNU

Rôle de la Ville : Accompagner et non restreindre les initiatives, ne pas être le porteur mais le soutien des initiatives venant des autres acteurs

Budget d'investissement/ de fonctionnement Ville – EMS, subventions de soutien aux partenaires

Lieux servant de point de contact PNU (Maison du PNU/ [Octroi de l'Orangerie ?])

Gouvernance (Comment, avec quelles instances, la vie du PNU se discute et se décide ?)

Réflexion autour d'une meilleure représentation sociale et d'une l'intégration d'une voix pour le « vivant non-humain »

Lexique / Références